

# SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(42e réunion (extraordinaire))

Tenue le lundi 16 avril 1997

-----

### Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 24 mars 1997.
5. Entente de principe FNEEQ : décision.
6. Calendrier scolaire.
7. Divers.
  - A) 1er mai

Présences : 89 membres.

## 1.NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

### Résolution 42.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : Pierre Paul Charlebois

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

### Résolution 42.2

Il est proposé d'accepter Martin Saint-Michel comme nouveau membre du SPECS.

Prop. : Martine Talbot

App. : Alain Y. Sirois

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Résolution 42.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : André Paradis

App. : Jocelyne Lacasse

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4.ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MARS 1997

### Résolution 42.4

Il est proposé d'accepter le procès-verbal du 24 mars 1997 (41e réunion) tel que rédigé.

Prop. : André Paradis

App. : Diane Lemay

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Suites** : Résolution 41.7 : Un premier canevas sur l'impact pédagogique des coupures budgétaires a été produit. Il y a eu une rencontre de profs membres de la C.É. et le B.E. sur le sujet.

## 5. ENTENTE DE PRINCIPE FNEEQ : décision

Claude Tétréault présente le dossier. L'entente prévoit notamment une réduction de salaire, pour 1997-1998, de 3,57 % en échange de 9,3 jours de congés forcés sans traitement à être pris en dehors des heures de cours.

En 1996-1997, la réduction est de 0,5%, soit l'équivalent de 1,3 jour de congé sans traitement. Cette entente a pour effet d'abroger l'annexe 3 de la loi 104 qui prévoyait une réduction de 425 ÉTC dans les 32 syndicats de cégeps affiliés à la FNEEQ.

Il y a aussi eu entente sur un programme de départs volontaires à la retraite jusqu'au 2 juillet 1997.

### Résolution 42.5

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte l'entente de principe intervenue entre la FNEEQ (CSN) et le CPNC le 7 avril 1997.

Prop. : Martin Riou

App. : André Paradis

Pour : 69 - Contre : 8 - Abstentions : 3

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### Résolution 42.6

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte l'entente relative à la mise en place d'un vaste programme de départs volontaires entre les organisations syndicales et le gouvernement.

Prop. : René Pelletier

App. : Hélène Denis

Pour : 60 - Contre : 12

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

### Résolution 42.7

Il est proposé que le SPECS donne son appui aux chargées et chargés de cours des universités et aux enseignantes et enseignants des établissements privés d'enseignement dans leurs revendications face à la loi 104 et à la comptabilisation des heures pour les fins de l'assurance-emploi.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

## 5. ENTENTE DE PRINCIPE FNEEQ : décision (suite)

### Résolution 42.8

Il est proposé que le SPECS demande à la FNEEQ de faire un bilan critique de la prise de position de la CSN relative au déficit 0 et du dernier processus de négociation.

Prop. : André Paradis

App. : Lorraine Jobin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### Résolution 42.9

Il est proposé que le SPECS demande à la FNEEQ et au Conseil central de l'Estrie de présenter au Conseil fédéral de la CSN la résolution de la Fédération à l'effet de prendre ses distances par rapport au modèle québécois basé sur le partenariat.

Prop. : André Paradis

App. : Lorraine Jobin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 6. CALENDRIER SCOLAIRE

Martin Riou présente le point.

### Résolution 42.10

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour qu'il exige du Collège un calendrier scolaire d'un maximum de 82 jours.

Prop. : André Paradis

App. : Marie-Reine Bégin

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **Proposition :**

Il est proposé que l'Assemblée générale mandate le Bureau exécutif pour qu'il exige du Collège l'introduction d'une semaine de relâche entre le 20 août et le 19 décembre 1997.

Prop. : Mireille Letendre

App. : Élise Tétreault

**REJETÉE À LA MAJORITÉ**

## **7. DIVERS**

### **A)1er mai :**

Lorraine Jobin invite les membres à participer à la fête régionale du 1er mai.

Denis Lamoureux demande la levée de l'assemblée.

---

Martin Riou, président

---

Jean Lacharité, secrétaire